

Pour une approche locale de lutte contre le phénomène mondial de la désinformation !

Les prémices de la désinformation remontent au IV^e siècle avant JC, selon Philippe Breton, « Les premières techniques de désinformation sont décrites dans L'Art de la guerre de Sun Tzu. » Mais c'est au XX^e siècle qu'elles seront systématisées à grande échelle, durant les guerres mondiales et la guerre froide notamment, avec la création de services spécialisés ». (La Parole manipulée, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 2000, 221 p. (ISBN 978-2-7071-4419-5).

En guise de définition

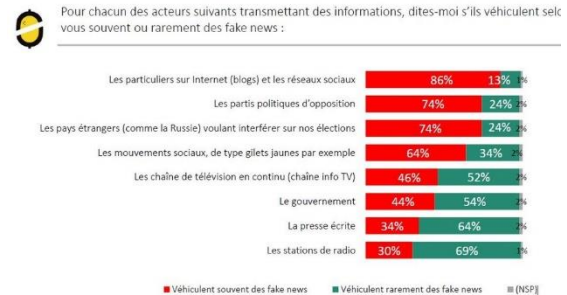
La désinformation, la fausse nouvelle ou la fake news est toute opération délibérée de transmission ou de diffusion de données véhiculant de fausses informations dans le but de tromper, de manipuler ou de séduire des personnes ou l'opinion publique en général. Ces données peuvent être des images, des vidéos, des textes (documents) ou des graphiques. Elle est différente de la mésinformation qui est une fausse information que la personne qui la diffuse prend sincèrement pour vraie. La mésinformation produit les mêmes effets que la désinformation à la seule différence que la personne qui la diffuse est de bonne foi. Quant à la mal information, elle se fonde sur une information tirant son origine de la réalité, mais délibérément utilisée pour porter préjudice à une personne, une organisation ou un pays.

Depuis quelques temps, on parle plus souvent des fakes news, en français infox, fausses nouvelles ou fausses informations. Selon le « Guide de la lutte contre la désinformation : Références, pratiques et outils » édité par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc, la désinformation est délibérément assimilée à la fake new : « La fake new est une information inexacte, erronée et fausse. Elle est volontairement mensongère et trompeuse et fait partie intégrante de notre vie numérique. Sa particularité ? Devenir virale. ».

La désinformation existe et prend de l'ampleur

Selon un sondage d'Odoxa et rendu public par le site de l'Indépendant en 2019 :

1. trois Français sur dix reconnaissent relayer des "fake news" et ceux qui s'informent principalement via les réseaux sociaux sont presque un sur deux (45%) à le faire ;
2. les "fake news" constituent un problème important voire très important pour 9 Français sur 10 (88%) et ce problème s'accroît de façon exponentielle (+17 points en un an) ;
3. les deux-tiers des Français pensent que la presse (64%) et surtout les radios (69%) ne véhiculent pas (ou très rarement) de fake news. Les chaînes de télévision en continu sont nettement moins bien considérées (-10 points), mais bénéficient d'un crédit majoritaire dans l'opinion avec 54% de Français estimant qu'elles ne véhiculent que rarement des fakes news.



Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1 005 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus interrogés par internet les 30 et 31 janvier 2019.

Tout le monde est victime de la désinformation

Toutes les organisations du monde, les êtres humains en général fonctionnent sur la base de l'information. Les politiques publiques ou plus généralement l'action publique est basée sur les informations. Ainsi, lorsque les modes d'information de la communauté humaine sont attaqués par la désinformation, il est évident que le monde court un grand danger. Guerre en Ukraine, interférence dans

les élections, théorie de complot dans la crise de la Covid... La désinformation a fait beaucoup de victimes parmi les décédés liés à la Covid, sans oublier les torts à la démocratie et au vivre ensemble dans les communautés et dans les pays.

Les collectivités locales également victimes de la désinformation

Les populations et les communautés au sein des collectivités territoriales sont les destinataires finaux des campagnes de désinformation. Parfois, le service public local est directement attaqué par la désinformation. Le journal français le Parisien du 20 juin 2019 a fait état de deux infox auxquelles la ville de Saint-Maur en France a été confrontée :

- « des enfants ont été intoxiqués par l'eau de la piscine Brossolette », à l'occasion d'une sortie scolaire. Ce qui était faux ;
- la seconde désinformation, toujours dans la même commune est la fausse annonce de « la volonté du maire (LR), Sylvain Berrios, de « fermer le commissariat de police municipale ».

Le maire décide de créer une fenêtre sur le site Internet de la commune dédiée aux « mises au point », face à la « recrudescence de fake news relatives au fonctionnement de la municipalité ».

Une mobilisation des acteurs nationaux et supranationaux

Globalement, on observe une grande mobilisation des acteurs supra-étatiques et des Etats contre la désinformation. Malheureusement, les collectivités territoriales ne sont pas encore fortement engagées dans cette lutte. Mais en réalité, la proximité des autorités locales des consommateurs finaux des campagnes de désinformation, que sont les communautés à la base, constitue un atout majeur pour l'efficacité de toute initiative venant de leur part contre la désinformation. Ainsi, la proximité et la bonne connaissance des acteurs et des enjeux locaux par les maires, doivent être considérées comme un atout décisif dans la lutte contre la désinformation. Intervenant à un échelon de base, les Maires et les autorités locales ont un rôle important à jouer dans la dépollution des flux d'information dont l'essentiel converge vers les communautés à la base. Il convient donc d'agir contre la désinformation mais pas seulement en mode défensif, mais en mettant en place des modèles de participation, de transparence, de sensibilisation et d'éducation aux médias dans les collectivités territoriales pour endiguer les effets du phénomène et améliorer le vivre ensemble dans nos territoires. Les Gouvernements Locaux, jouant un rôle de premier plan, montreront l'exemple grâce à l'émergence de citoyens capables de démêler le vrai du faux. Ce qui sera un véritable coup d'arrêt à la désinformation.

L'indispensable implication des autorités locales pour endiguer la désinformation

La désinformation se sert des progrès dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de la défiance de certains citoyens, de plus en plus déçu de l'ordre national et international incarnés par les Etats. Or, les Gouvernements Locaux conservent encore plus de crédibilité et constituent un atout majeur dans cette lutte. L'information est l'un des ingrédients essentiels d'une démocratie qui se nourrit de débats publics, d'engagement et de participation des citoyens. A l'opposé, la désinformation se nourrit de l'opacité et d'absence de débat. L'information municipale a donc tout à gagner en se reposant sur des règles de participation citoyenne et de transparence.

Respecter les règles de base de la communication locale est le premier rempart des autorités municipales contre la désinformation.

- La communication locale est d'abord et avant tout une communication publique poursuivant un but d'intérêt général. Elle est considérée comme un service public local, un outil essentiel de la démocratie. Un maire français disait : « le magazine d'une ville est payé par le contribuable : c'est le coût de la démocratie locale dont il est un outil. A ce titre, il est un service public

municipal comme les autres et doit répondre non pas aux attentes des élus, mais à celles des habitants qui doivent s'y identifier. ». Voici quelques axes de la communication locale :

- ***La Communication institutionnelle locale.*** Elle permet d'informer les citoyens sur les services publics et surtout diffuse des informations pratiques et de bonnes pratiques dans tous les domaines de la vie, permettant aux citoyens de mieux faire face à différents enjeux du monde d'aujourd'hui : les défis sanitaires, les défis climatiques... La Communication institutionnelle locale inclut également le marketing territorial et la communication de crise qui se développe en période de grande désinformation.
- ***La Communication pour le développement.*** La communication pour le développement est un instrument de coproduction des décisions et de l'action publique municipale avec les citoyens ou ce qu'on appelle généralement en Afrique, les forces vives de la commune. Également un outil d'influence sociale et politique. Elle favorise la participation des acteurs locaux et promeut un changement social qui est l'objectif ultime de toute activité de développement durable. Elle est donc au cœur de la théorie de changement qui sous-tend toute politique publique notamment dans une collectivité territoriale dont l'un des enjeux est de promouvoir la démocratie à la base. Sa mise en œuvre efficiente nécessite des cadres de concertation, de dialogue et de prise de décision selon les cas. Ce frottement démocratique et régulier entre autorités locales et citoyens permet de crédibiliser les unes et d'avoir l'adhésion des autres.
- ***La communication politique (Image du Maire) qui n'est en rien de la propagande.*** La communication politique se rattache aux fonctions politiques du Maire. Dans son volet « exercice du pouvoir », la communication politique occupe aujourd'hui une place importante dans la gestion d'une collectivité locale et dans la vie locale. Organisée autour des prises de parole, de l'image et de l'offre politique du Maire. Elle se concrétise sur les réseaux sociaux, là même où se développent les fakes news. Une belle opportunité d'interaction.

La participation citoyenne, les règles de transparence et la lutte contre la corruption pour la lutter contre la désinformation

- **La participation citoyenne et le double enjeu de crédibilisation de l'action publique locale et de promotion d'une citoyenneté responsable.**

Les acteurs locaux impliqués dans les prises de décision, dans leur mise en œuvre et leur évaluation sont l'expression d'une citoyenneté responsable. Ce type de citoyen connaît les mécanismes de fonctionnement de l'administration décentralisée : il se sent intégré à un système de pouvoir et donc résiste plus à la désinformation, tout autant qu'il est capable de l'anticiper et de la combattre.

- **La lutte contre la corruption, un enjeu de développement local à rayonnement national.**

Alors qu'elle devrait être plus facilement endiguée dans les collectivités territoriales, la corruption semble s'y trouver en terrain favorable. En France comme au Bénin, les études montrent qu'il existe une forme d'inaction contre la corruption de la part des autorités locales. Ce phénomène qui mine l'action publique locale peut conduire à la décredibilisation des organes locaux du pouvoir et donc à celle de leurs canaux de communication. Ce discrédit peut générer de la désinformation tout autant de la méfiance qui limiterait l'impact des actions des Maires dans la lutte contre la désinformation. Il est donc important de procéder à un état des

lieux de la corruption dans les entités locales par la collecte et l'exploitation des données liées aux phénomènes de corruption et de mettre en place des règles de transparence et de lutte contre la corruption.

L'éducation aux médias, l'autre défi des collectivités territoriales dans la lutte contre la désinformation.

Selon Normand Landry et Joëlle Basque dans « l'éducation aux médias : contributions, pratiques et perspectives de recherche en sciences de la communication », s'inspirant des travaux de Macdonald, 2008, « l'éducation aux médias est une « pédagogie de l'interrogation » ayant pour objectif de développer les habitudes, les compétences, et les savoirs requis à la compréhension des messages médiatiques, ainsi qu'à la production et à la navigation dans un environnement médiatique sursaturé. ». « L'éducation aux médias est régulièrement présentée comme un projet s'inscrivant dans une perspective de renforcement de la citoyenneté par le développement de la pensée critique et d'une conscience politique ». En effet, pour Jacques Gonnet (2001), l'éducation aux médias se présente comme « une exceptionnelle initiation aux pratiques démocratiques », celle-ci promouvant « une culture fondée sur la rigueur de l'argumentation et sur l'enrichissement des différences ». Et c'est ce que les collectivités territoriales offrent dans le cadre de la participation citoyenne. Mais plus globalement, lorsqu'on interroge les enjeux de la décentralisation, on y retrouve la démocratie locale comme la trame de fond de toute action de développement. Ainsi donc, les collectivités territoriales restent dans leur champ d'action en initiant ou en soutenant des actions d'éducation aux médias comme « une exceptionnelle initiation aux pratiques démocratiques » à la base.

Quelques recommandations en direction des réseaux et des associations d'élus comme l'AIMF et des collectivités territoriales elles-mêmes :

- collecter et documenter les bonnes pratiques développées par les collectivités territoriales qui ont eu à faire face à la désinformation ;
- se baser sur ces bonnes pratiques et élaborer un guide de lutte contre la désinformation à l'usage des autorités locales. Mettre l'accent sur la nécessité d'améliorer la participation citoyenne, la lutte contre la corruption et la promotion d'une nouvelle citoyenneté en phase avec les progrès technologiques et les défis de la gouvernance de notre siècle ;
- la mise en place d'un dispositif de communication locale qui informe, sensibilise et promeut des citoyens résolument partenaires de nos villes dans tous les défis du moment, qu'ils soient climatiques, socioéconomiques ou liés à la désinformation, ce chantier peut également aboutir à un guide pratique de la communication locale ;
- mise en place d'initiatives de renforcement des capacités des professionnels des médias, incluant des web activistes. Le renforcement des capacités des acteurs des médias, y compris les nouveaux acteurs des réseaux sociaux est une œuvre de conscientisation et de lutte contre les fake news. Avec l'accroissement démographique, beaucoup de citoyen de nos villes se sentent marginalisés et s'adonnent facilement à la désinformation comme acte de défiance de l'ordre républicain. Il ne serait pas superflu d'encourager l'AIMF dans son projet de mettre en place un Réseau des Médias et des Journalistes de l'Espace Francophone. Ce Réseau permettra de former pleins d'acteurs sur la désinformation et le journalisme d'investigation afin d'impliquer les médias dans la veille citoyenne, surtout en Afrique.

Quelques Méthodes au sein de la collectivité territoriale pour éviter la désinformation :

- la bonne foi de l' élu qui est garant en dernier ressort de la qualité des informations diffusées par la collectivité territoriale ;

- la bonne foi et la soumission des cadres de l'administration locale à la loi et à la légalité afin de refuser toute proposition indécente des élus tendant à la désinformation. Si les canaux municipaux se mettent à faire de la désinformation comme certains Gouvernements centraux en sont soupçonnés, cela enlèverait toute crédibilité à l'engagement des autorités locales dans la lutte contre ce fléau ;
- la mise en place des mécanismes modération et de validation du contenu diffusé par les collectivités territoriales ;
- l'investissement dans les données probantes et la diffusion des chiffres résultant de ces recherches scientifiques afin de crédibiliser l'information locale ;
- l'appui à des organisations de la société civile pour la mise en place de projet d'éducation des citoyens aux médias ;
- la veille informationnelle et communicationnelle dont la finalité serait de rétablir la vérité en cas de désinformation. Cette pratique existe dans quelques communes, surtout en France avec des espaces sur le site municipal pour lutter contre les fakes news.

Franck S. KINNINVO
Expert en Communication
et en Gouvernance Locale